

## ■ L'assurance vie enregistre un deuxième mois consécutif de décollecte en octobre

Scrutée par un nombre d'observateurs toujours plus grand en cette période de crise, la collecte de l'assurance vie a enregistré, pour le deuxième mois consécutif, des résultats négatifs, les prestations retirées ayant, en effet, excédé les fonds versés de 1,4 milliard d'euros cette fois-ci, après les 1,8 milliard d'euros de septembre. Ayant atteint 10,5 milliards [...]

Scrutée par un nombre d'observateurs toujours plus grand en cette période de crise, la collecte de l'assurance vie a enregistré, pour le deuxième mois consécutif, des résultats négatifs, les prestations retirées ayant, en effet, excédé les fonds versés de 1,4 milliard d'euros cette fois-ci, après les 1,8 milliard d'euros de septembre.

Ayant atteint 10,5 milliards d'euros, les retraits, partiels et totaux, ont ainsi dépassé les dépôts, dont le total ne s'est élevé qu'à 9,1 milliards d'euros. Véritable événement pour le placement favori des Français, cette situation n'avait encore jamais été vue depuis au moins juillet 2001, date à laquelle la Fédération Française des Sociétés d'Assurances s'est mise à publier ces chiffres, et ce, même en 2008, après la faillite de la banque américaine Leman Brothers.

Depuis le début de l'année, les résultats réunis sur les dix premiers mois font, quant à eux, apparaître une augmentation de l'encours de ce placement de 107 milliards d'euros, soit une baisse de 12 % par rapport à la même période de l'année dernière, marquant donc un recul globalement un peu moins important que celui du mois d'octobre où celui-ci s'est élevé à 16 %.

Pour ce qui concerne la répartition entre les fonds en euros et les supports en unités de compte, depuis le mois de janvier, les versements se sont élevés respectivement à 91,1 milliards d'euros et à 15,9 milliards, affichant alors une baisse de 13 % et de 5 %, lorsqu'il s'agit de comparer ces chiffres à ceux relevés, en 2010, à cette même période, ces mêmes résultats s'élevant, depuis le début de l'année, à 89,3 milliards d'euros, soit 21 % de plus qu'un an plus tôt.

Une bonne explication à cela réside, tout d'abord, dans la chute des rendements de ce placement, puisque, comme le révèle 75 % des 126 professionnels du secteur, sondés par Optimind, le taux de rémunération moyen des fonds en euros ne devrait pas s'établir, en 2011, au dessus de 3 %, voire 2,8 %, contre 3,4 %, en 2010 ; le grand groupe AXA illustrant parfaitement cela, celui-ci venant, en effet, d'annoncer un rendement de 3 % alors qu'il était, l'année dernière, de 3,3 %.

De manière tout à fait logique, la comparaison avec le Livret A, l'autre placement préféré des Français, et notamment de leur attitude envers celui-ci, qui affiche un taux de rémunération de 2,25 % net de toute imposition, ne s'est pas fait attendre et laisse ainsi apparaître que les épargnants ne se sont, une fois de plus, pas trompés en recourant davantage à cette solution défiscalisée, celui-ci ayant rejoint, au mois d'octobre, le niveau record de 211,9 milliards d'euros, d'après la Caisse des Dépôts et Consignations, la crise de la zone euro contribuant également à favoriser ce mouvement, qui profite aussi au Livret de Développement Durable et au Plan Epargne Logement, considérés comme plus fiables.

L'investissement dans la pierre bénéficie, de la même manière, comme toujours, dans les situations de crise, d'un certain regain d'intérêt, et ce, malgré l'augmentation des prix de l'immobilier. D'autres valeurs, telles que l'or et le vin, étant également beaucoup plus sollicitées, même si cela ne semble pas inquiéter Bernard Spitz, le Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances qui déclare, dans le Journal du Dimanche, du 28 novembre dernier, que « *l'assurance vie reste le placement de référence des épargnants. Il est tout-terrain et présente la meilleure addition d'avantages* », celui-ci s'appuyant sur le fait que l'encours des contrats d'assurance vie a tout de même progressé de 4 % sur un an, pour le porter désormais à 1 375 milliards d'euros.

Contrairement à ce que l'on peut penser, de prime abord, cette décollecte peut également apporter du positif, un Projet de Loi de Finances 2012 étant, en effet, discuté actuellement au Sénat, l'intention d'alourdir la fiscalité du placement semblant s'éloigner définitivement, selon Gilles Carrez lui-même, qui, en tant que Rapporteur du Budget à l'Assemblée Nationale, a indiqué, le 25 novembre 2011, à L'Argus de l'Assurance, que « *cette situation a clairement influencé le débat parlementaire : les députés savent qu'accroître la fiscalité sur l'assurance vie aurait amplifié le phénomène* ».

Source : <http://www.contrats-assurance-vie.fr/l-assurance-v...>

Judi 1 Décembre 2011

Source :

<http://www.assuvia.fr>